



INSCRIPTION À L'ÉCOLE : DOCUMENTS REQUIS

Afin d'inscrire votre enfant à notre école au préscolaire ou au primaire, vous devez **OBLIGATOIREMENT** avoir avec vous les documents **ORIGINAUX** suivants :

- Enfant né au Québec : certificat de naissance émis par l'État civil du Québec, grand format, en français ou en anglais OU copie de l'acte de naissance émis par l'État civil du Québec, grand format
- Enfant né au Canada : certificat de naissance de la ville de naissance, grand format
- Enfant né hors Canada :
 - certificat de citoyenneté canadienne ou carte plastifiée de citoyenneté canadienne OU
 - carte ou confirmation de résidence permanente OU
 - permis de travail ou d'études
 - certificat de naissance
- Carte d'assurance-maladie;
- Tout document attestant d'un besoin particulier de votre enfant (*rapports d'évaluation ou de suivis en psychologie, orthophonie, ergothérapie, psychoéducation ou autre professionnel*);

3 preuves de résidence sur le territoire de la CSMB :

Catégorie 1 : UN des documents suivants avec le nom et l'adresse du ou des parents si vous êtes nouvellement locataire à cette adresse (nouveau bail).

- Bail ou lettre du propriétaire
- Une affirmation solennelle du propriétaire ou du locataire du lieu d'habitation ayant signé le bail attestant que l'élève et son parent demeure bien à l'adresse indiquée si aucun autre document n'est disponible

ET

Catégorie 2 : DEUX à TROIS des documents suivants avec le nom et l'adresse du ou des parents

- Facture ou état de compte d'une compagnie de :
 - Électricité
 - Câblodistribution
 - Gaz Métro / Energir
 - Téléphone
 - Huile à chauffage
- Preuve d'assurance privée au Québec
- Permis de conduire du Québec
- Relevé de compte bancaire au Québec
- Relevé de carte de crédit
- Compte de taxe scolaire ou municipale;
- Relevé d'emploi (relevé 1)
- Avis de cotisation de Revenu Québec ou Revenu Canada
- Preuve d'assurance-habitation ou auto
- Acte d'achat de la propriété résidentielle indiquant le nom du propriétaire
- Avis de paiement de soutien aux enfants de la Régie des rentes du Québec (RRQ)
- Preuve d'une affiliation à une association professionnelle québécoise
- Tout autre document de même nature

La direction de l'école a le droit de demander toute combinaison de plusieurs documents avant de confirmer l'inscription.